

Province de Québec

À une séance ordinaire du conseil municipal de Laurierville, tenue aux lieu et heure ordinaire du conseil, lundi le 1er août 2011, conformément au Code municipal de la Province de Québec.

Sont présents : M. Mario Lessard, M. Daniel Fortin, M. Charles-Omer Brassard, Mme Julie Bernard, formant quorum sous la présidence du maire suppléant, M. Luc Côté. Le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Réjean Gingras, est aussi présent.

Sont absents : M. Marc Simoneau, maire et Mme Pierrette Payeur, conseillère.

Ordre du jour de l'assemblée

1. Présentation et approbation de l'ordre du jour.
2. Approbation du procès-verbal du 4 juillet 2011.
3. Achat d'une pelle pour le tracteur.
4. Nomination d'un maire suppléant pour les mois d'août, septembre et octobre 2011.
5. Vérification mécanique annuelle des deux camions de déneigement.
6. Approbation des dépenses pour la subvention accordée pour l'amélioration du réseau routier.
7. Cadeau pour le concours de logo pour la Politique familiale municipale et la démarche MADA.
8. Compte-rendu réunion du Comité Famille-Aînés du 6 juillet 2011.
9. Disposition des résidus de pelouse accumulés au terrain du garage municipal.
10. Période de questions de l'assistance.
11. Compensation à M. Jacques Demers pour transport branches.
12. Étendre les résidus de terre et roches à l'ancien banc de gravier du Rang 8 Ouest.
13. Achat de cellulaires pour l'inspecteur en voirie et l'opérateur en eau potable.
14. Inscription du directeur général au colloque de zone de l'ADMQ.
15. Travaux de débroussaillage le long des chemins municipaux.
16. Demande d'aide financière de l'Unité Domrémy de Plessisville inc..
17. Transfert de 2 000 \$ au service de Loisirs.
18. Correspondance.
19. Approbation des comptes.
20. États des revenus et dépenses au 31 juillet 2011.
21. Varia.
22. Clôture de l'assemblée.

Résolution : 2011-156

Approbation de l'ordre du jour.

Proposé par M. Mario Lessard, appuyé par M. Charles-Omer Brassard, et résolu unanimement, que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

Adoptée

Résolution : 2011-157

Approbation du procès-verbal du 4 juillet 2011.

Proposé par Mme Julie Bernard, appuyé par M. Daniel Fortin, et résolu unanimement, que le procès-verbal du 4 juillet 2011, soit et est adopté et signé tel que rédigé et présenté aux membres du conseil, et dont le directeur général et secrétaire-trésorier est dispensé d'en faire la lecture.

Adoptée

Résolution : 2011-158

Achat d'une pelle pour le tracteur.

Proposé par M. Mario Lessard, appuyé par M. Charles-Omer Brassard, et résolu unanimement, d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Réjean Gingras, à faire l'achat d'une pelle numéro FZ60 de 94 pouces de largeur, pour son tracteur de marque Case IH, modèle PUMA 130 CVT, laquelle sera principalement utilisée pour le chargement de l'abrasif pour l'entretien des chemins en période hivernale.

Que le coût de la pelle est estimé à 12 000 \$, taxes non incluses, selon une cotation du Garage Elphège Boissonneault inc..

Adoptée

Résolution : 2011-159

Nomination d'un maire suppléant pour août, septembre et octobre 2011.

Proposé par M. Charles-Omer Brassard, appuyé par M. Daniel Fortin, et résolu unanimement, que M. Luc Côté, soit nommé maire suppléant pour les mois d'août, septembre et octobre 2011, et qu'en conséquence, en l'absence du maire, il soit autorisé à signer les chèques et autres documents bancaires avec la Caisse populaire Desjardins de l'Érable.

De plus, ce dernier remplit les fonctions du maire, en son absence, avec tous les privilèges, droits et obligations y attachés, comme stipulé à l'article 116 du Code municipal de la Province de Québec.

Adoptée

Résolution : 2011-160

Vérification mécanique annuelle des deux camions de déneigement selon la politique de la SAAQ.

Proposé par Mme Julie Bernard, appuyé par M. Mario Lessard, et résolu unanimement, que ce conseil autorise l'inspecteur en voirie, M. Henri Manningham, à faire inspecter la mécanique des deux camions de déneigement selon la politique de la SAAQ, par un mandataire de la SAAQ, à Victoriaville.

Qu'un montant de 2,000 \$ est autorisé pour le coût des réparations et d'inspection des camions de déneigement.

Adoptée

Résolution : 2011-161

Acceptation des dépenses pour les travaux de voirie pour le Chemin de la Grosse-Ile, la route du 9^e Rang, le Rang 6 Est et le Rang 4.

Proposé par M. Mario Lessard, approuvé par Mme Julie Bernard, et résolu unanimement, que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins pour un montant subventionné de 5 000 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports.

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

Adoptée

Résolution : 2011-162

Cadeau pour le concours de logo pour la Politique familiale municipale et la démarche Municipalités Amies des Aînés (MADA).

Attendu que le comité Famille-Aînés de Laurierville désire faire appel aux citoyens de Laurierville, par l'entremise du journal Le Poliquin, en organisant un concours pour trouver un logo représentant le plus possible les Familles et

les Aînés, dans le cadre de son plan de communication pour la Politique familiale locale et la démarche MADA;

Attendu que le comité Famille-Aînés de Laurierville souhaite offrir un certificat cadeau du Restaurant Le Baluchon, au concepteur du logo que choisira le comité Famille-Aînés le 19 septembre prochain;

Après délibérations, il est proposé par M. Charles-Omer Brassard, appuyé par M. Mario Lessard, et résolu unanimement, que ce conseil accepte que le Comité Famille-Aînés de Laurierville offre un certificat cadeau du Restaurant Le Baluchon, au montant de 40.00 \$, dans le cadre du concours pour trouver un logo pour la Politique familiale et la démarche MADA.

Adoptée

Compte-rendu de la réunion du Comité Famille-Aînés de Laurierville du 6 juillet 2011.

Le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Réjean Gingras, donne un bref compte-rendu verbal de la réunion du 6 juillet dernier du Comité Famille-Aînés de Laurierville.

Outre le logo discuté au point précédent, un communiqué sera publié dans le journal Le Poliquin du mois d'août, pour promouvoir le début des travaux du comité Famille-Aînés de Laurierville, et présenter les personnes qui siègent sur ledit comité. L'échéancier de réalisation de la Politique familiale municipale et de la démarche MADA est prévu pour octobre 2012. Le budget de réalisation est de 15 000 \$, lequel comprend une aide financière de 12 000\$ du ministère de la Famille et des Aînés, et de la contribution de la municipalité au montant de 3 000 \$. Un montant de 12 000 \$ sera versé au CLD de l'Érable, pour la chargée de projet embauchée pour coordonner les politiques familiales de chaque municipalité de la MRC de l'Érable. Le solde de 3 000 \$ servira pour l'impression et distribution de documents, promotion, activité de lancement, etc... . Enfin, le comité se penchera sur la définition du mot « Famille », lors de la prochaine rencontre prévue le 24 août, laquelle définition doit recevoir l'approbation du conseil municipal.

Résolution : 2011-163

Disposition des résidus de pelouse accumulés au site du garage municipal.

Proposé par M. Daniel Fortin, appuyé par M. Charles-Omer Brassard, et résolu unanimement, que les résidus de pelouse apportés par les citoyens dans le dépôt aménagé au garage municipal soient transportés au site de compostage de Gaudreau Environnement inc. à St-Rosaire.

Que le coût du traitement des résidus de pelouse au site de compostage est de 50.00 \$ la tonne, taxes non incluses.

Que les frais de transport et de chargement des résidus de pelouse sont estimés à 375.00 \$, taxes non incluses, pour un déboursé total d'environ 950.00 \$.

Adoptée

Période de questions de l'assistance.

- Intervention de M. Pierre Cloutier à propos de la définition du mot « famille » sur lequel le comité Famille-Aînés de Laurierville doit se pencher lors de leur prochaine rencontre. Ce dernier mentionne que le ministère de la Famille et des Aînés doit avoir une définition du mot « famille », et de prendre cette dernière.

Le directeur général et secrétaire-trésorier mentionne qu'il existe déjà plusieurs définitions issues des politiques familiales municipales au Québec. Comme il faut tenir compte de plusieurs éléments pour la définition du mot « famille », il est normal que la définition soit quelque peu différente d'une municipalité à l'autre.

Résolution : 2011-164

Compensation à M. Jacques Demers pour le transport des branches.

Attendu que M. Jacques Demers a transporté, à l'aide de son tracteur et de sa remorque chargeuse, à l'automne 2010 et au printemps 2011, les branches apportées par les citoyens au dépôt aménagé sur le terrain du garage municipal, afin de les brûler sur le terrain de M. Michel Côté, situé en dehors du périmètre urbain de la municipalité, et ainsi ne pas incommoder par la fumée, les citoyens demeurant près du garage municipal;

Attendu qu'un total de 10 heures ont été nécessaire à M. Demers pour le transport des branches;

Attendu que M. Demers n'a pas déterminé son tarif horaire pour ce travail, laissant la décision à la discrétion du conseil municipal;

Après délibérations, il est proposé par Mme Julie Bernard, appuyé par M. Mario Lessard, et résolu unanimement, que ce conseil accepte de verser, à M. Jacques Demers, pour le transport des branches, un tarif horaire de 50.00\$, pour son temps, pour l'utilisation de son tracteur et de sa remorque chargeuse, représentant un déboursé de 500.00 \$.

Adoptée

Résolution : 2011-165

Étendre les résidus de terre et roches à l'ancien banc de gravier du Rang 8 Ouest.

Attendu que le propriétaire de l'ancien banc de gravier du Rang 8 Ouest, Sablière Labrie inc., autorise la municipalité à transporter ces surplus de terre et/ou de roches, lors de travaux de voirie, à cet endroit;

Attendu que l'inspecteur en voirie de la municipalité recommande au conseil municipal de faire étendre les tas de terre et de roches, afin de pouvoir continuer à remplir le terrain;

En conséquence, il est proposé par M. Charles-Omer Brassard, appuyé par M. Daniel Fortin, et résolu unanimement, d'autoriser l'inspecteur en voirie, M. Henri Manningham, de demander à Transport Martineau & Fils inc. d'étendre les tas de terre et de roches accumulés sur l'ancien banc de gravier du Rang 8 Ouest, à l'aide de son boteur.

Que le coût des travaux est estimé à 400 \$, taxes non incluses.

Adoptée

Résolution : 2011-166

Achat de cellulaires pour l'inspecteur en voirie et l'opérateur en eau potable.

Attendu l'installation d'une nouvelle tour de télécommunication à Laurierville, améliorant le service de téléphonie cellulaire;

Attendu que le service de téléphonie cellulaire serait plus efficace que le service de pagette pour rejoindre l'inspecteur en voirie et l'opérateur en eau potable;

Pour ces raisons, il est proposé par M. Daniel Fortin, appuyé par M. Charles-Omer Brassard, et résolu unanimement, d'autoriser le directeur général et

secrétaire-trésorier, à procéder à l'achat de 2 cellulaires de Bell Mobilité, soit un pour l'inspecteur en voirie et l'autre pour l'opérateur en eau potable.

Que le coût de chaque cellulaire est de 99.95 \$, auquel on ajoute une pochette et un chargeur pour installer dans un véhicule, au coût de 59.90 \$, pour un total de 364.22 \$, taxes incluses.

Que les frais mensuels sont de 20.00 \$, taxes non incluses, pour chaque cellulaire.

Adoptée

Résolution : 2011-167

Inscription du directeur général au colloque de zone.

Proposé par M. Mario Lessard, appuyé par Mme Julie Bernard, et résolu unanimement, que ce conseil autorise le directeur général et secrétaire-trésorier à prendre part au colloque de zone de l'Association des directeurs municipaux du Québec, zone Lotbinière-Appalaches, les 20 et 21 octobre 2011 à St-Agapit dans la MRC de Lotbinière.

Que le coût d'inscription est gratuit, attendu que le directeur général et secrétaire-trésorier fait partie du comité organisateur du colloque.

Que les frais de déplacements seront remboursés selon la politique en vigueur.

Adoptée

Résolution : 2011-168

Travaux de débroussaillage.

Proposé par M. Charles-Omer Brassard, appuyé par M. Mario Lessard, et résolu unanimement, d'autoriser M. Denis Côté à effectuer des travaux de débroussaillage le long des chemins municipaux, et ce pour un total d'environ 40 heures.

Que l'inspecteur en voirie, M. Henri Manningham, indiquera à M. Côté, quelles sont les bordures de chemins à débroussailler.

Que le tarif horaire de M. Denis Côté pour les travaux de débroussaillage est de 90.00 \$, pour un déboursé d'environ 3 600.00 \$, taxes non incluses.

Adoptée

Résolution : 2011-169

Demande d'aide financière de l'Unité Domrémy de Plessisville inc..

Proposé par M. Mario Lessard, appuyé par M. Daniel Fortin, et résolu unanimement, qu'un montant de 200.00 \$, soit versé à l'Unité Domrémy de Plessisville inc., en guise d'aide financière pour l'année 2011.

Adoptée

Résolution : 2011-170

Transfert au service de loisirs.

Proposé par M. Charles-Omer Brassard, appuyé par Mme Julie Bernard, et résolu unanimement, qu'un transfert au montant de 2 000 \$ de l'administration générale au service de loisirs, soit effectué en vue de payer les comptes dus à ce poste.

Adoptée

Correspondance.

- Offre de service de Services Sanitaires Denis Fortier inc., pour la cueillette et disposition des ordures ménagères et des matières recyclables.
- Réception du rapport d'activités de la Maison des Familles de l'Érable, pour l'année qui s'est déroulée du 1^{er} avril 2010 au 31 mars 2011.
- Offre de la FQM pour une formation sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme via le web, en mode rediffusion.

Résolution : 2011-171**Inscription à une formation sur les dérogations mineures.**

Proposé par M. Charles-Omer Brassard, appuyé par M. Daniel Fortin, et résolu unanimement, d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à s'inscrire à une formation offerte par la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM), sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme, via le web en mode rediffusion.

Que le coût d'inscription est de 22.79 \$, taxes incluses.

Adoptée**Liste des comptes**

Carte Sonic Co-op : Essence pick-up juillet.	323.00
Praxair` : Renouvellement annuel location bouteilles.	258.59
Les Serres de Kinnear's Mills : Fleurs embellissement.	5 527.64
Sable Marco : 1 palette de sacs d'asphalte froide.	645.21
Sebci inc. : Abat-poussière.	7 536.14
Roy, Desrochers, Lambert SENCRL : Vérification comptable 2010.	6 208.91
Excavation Maggy inc. : Rechargement bout du Rang 4.	16 064.15
Goudreault Électrique inc. : Raccordement éclairage enseigne.	345.95
Micro Zone P.L. (2007) inc. : Nouvel ordinateur bureau Claire.	717.73
Receveur gén. Canada : Remise féd. de juillet 2011	1 833.29
Ministre du Revenu : Remise prov. de juillet 2011	4 513.29
Salaire : Rémunération employés municipaux d'août 2011	9 652.12
SSQ : Régime de retraite employés municipaux d'août 2011	1 127.28
Industrielle Alliance : Ass.-salaire employés municipaux d'août 2011	1 461.64
MRC de l'Érable : Quote-part – Sécurité publique	43 021.13
Petite Caisse Laurierville : Timbres	69.64
CLD de l'Érable : Contribution municipalité 2011-MADA	4 000.00
Librairie Lepage : Livres pour bibliothèque	60.52
Claire Gosselin : Déplacement et ass.-collective d'août 2011	121.81
OMH de Laurierville : Progr. Suppl au loyer pour août 2011 Rés. Prov.	100.47
SCA des Appalaches : Climatiseur bureau, silicone et membrane.	700.16
Soudure Marcoux : Rép. tondeuse	48.99
Sidevic : Pièces édifice	24.40
Garage A. Charest 2010 inc. : Matériel pour tondeuse.	5.64
Machinerie Mailhot : Pièces faucheuse et tracteur loué	406.58
Signalisation Lévis : Poteaux signalisation (8)	383.93
Pavage Veilleux : Travaux de pavage (réparation chemins)	53 464.41
Promutuel : Assurance tracteur de courtoisie.	26.25
Pavage Lagacé et Frères inc. : Réparation pavage rang 4.	5 481.03
FQM : Service Dicom.	9.69
Xérox Canada ltée : Service pour juillet.	32.73
Carrières Plessis inc. : Gravier rang 4 et rue Tanguay égout pluvial.	3 016.25
Pavage Lagacé et Frères inc. : Pavage et ajout concassé Rang 4.	115 502.05
Fonds d'information sur le territoire : Mutations de juillet.	18.00
Hydro-Québec : Pompe aqueduc du 25 mai au 20 juillet.	979.45
Ferme Mercier enr. : Location pépinière travaux égout pluvial.	640.83
Les Transports Maggy Beaudet inc. : Travaux égout pluvial.	1 353.85
Biolab inc. : Analyse de l'eau pour juillet.	196.36

Mégaburo : 20 chaises empilables pour la salle municipale.	797.25
Micro Zone P.L. (2007) inc. : Service technique pour ordinateur.	108.17
Ville de Plessisville : Frais cour municipale commune en juin.	433.03
Hydro-Québec : Luminaires de rues pour juillet.	879.75
Hydro-Québec : Service à la bibliothèque du 27 mai au 26 juillet.	111.58
Hydro-Québec : Service au garage municipal du 27 mai au 27 juillet.	182.06
Hydro-Québec : Service à la croix du Rang Scott du 27 mai au 27 juil..	72.03
Hydro-Québec : Service au réservoir Rang Scott du 27 mai au 27 juil..	65.03
Hydro-Québec : Service à la caserne du 27 mai au 26 juillet.	138.59
Hydro-Québec : Service à l'édifice municipal du 27 mai au 26 juillet.	586.70
Hydro-Québec : Serv. Syst. septique commun du 26 mai au 26 juil..	87.09
Gaudreau Environnement inc. : Service pour juillet.	6 863.49
Régie de la Mauricie : Service pour juillet.	3 955.63
Bell Canada : Service pour août.	673.92
ORAPÉ : Service pour juillet.	232.50

Résolution : 2011-172

Approbation des comptes.

Proposé par M. Charles-Omer Brassard, appuyé par Mme Julie Bernard, et résolu unanimement, que la liste des comptes ci-haut mentionnée, soit acceptée telle que présentée, et que le directeur général et secrétaire-trésorier est autorisé d'en effectuer le paiement.

Adoptée

États des revenus et dépenses au 31 juillet 2011.

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose l'état des revenus et dépenses de la municipalité de Laurierville, au 31 juillet 2011, démontrant à cette date, des revenus de l'ordre de 1 165 855.40 \$, et des déboursés au montant de 724 001.77 \$, laissant un solde en caisse de 584 269.36 \$. De plus, à titre comparatif, on retrouve sur l'état des revenus et dépenses au 31 juillet 2010, les revenus et dépenses au 31 juillet 2010.

Varia.

Aucun sujet.

Résolution : 2011-173

Clôture de l'assemblée

Proposé par M. Charles-Omer Brassard, appuyé par M. Mario Lessard, et résolu unanimement, que l'assemblée soit levée.

Adoptée

Je, Marc Simoneau, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par mois de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Maire.

directeur général et secrétaire-trésorier.